



STATUTS ET RÈGLEMENTS

NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

RÉUNION DU 16 FEVRIER 2026 - 14h00

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La fiche anomalie FMI est obligatoire pour la prise en compte du dossier et dans les 48h après la rencontre. La fiche se trouve sur le site du district dans l'onglet documents puis FMI.

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2025 - 2026

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans *l'Annexe Financière du DVOF*.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D2 / Unique / Poule A
Journée du 14 FEVRIER 2026

Cergy Pontoise Fc 23	Ermont A.S. 22	Cergy Pontoise Fc 23 responsable
----------------------	----------------	---

Cergy Pontoise Fc 23: **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.



U14 D3 / Unique / Poule C

Journée du 14 FEVRIER 2026

Bezons U. Sec. Om. 22	Persan U.S. 22	Bezons U. Sec. Om. 22 responsable
-----------------------	----------------	--

Bezons U. Sec. Om. 22 : **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D4 / Unique / Poule A

Journée du 14 FEVRIER 2026

St Brice F.C. 24	Cormeillais A.C.S. 23	St Brice F.C. 24 responsable
------------------	-----------------------	-------------------------------------

St Brice F.C. 24: **MATCH PERDU**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D4 / Unique / Poule A

Journée du 14 FEVRIER 2026

Neuville S/ Oise As 21	Ecouen Fc 23	Neuville S/ Oise As 21 responsable
------------------------	--------------	---

Neuville S/ Oise As 21: **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D5 / Unique / Poule B

Journée du 14 FEVRIER 2026

Montmorency Fc 22	Csm Eaubonne Foot 22	Montmorency Fc 22 responsable
-------------------	----------------------	--------------------------------------

Montmorency Fc 22: **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Seniors Départemental 2 / Unique / Poule B

Journée du 15 FEVRIER 2026

Gonesse Rc 2	Goussainville Fc 2	Gonesse Rc 2 responsable
--------------	--------------------	---------------------------------

Gonesse Rc 2: **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.



Anciens D4 / Unique / Poule Unique

Journée du 15 FEVRIER 2026

Garges Fcm 31	Beauchamp A.S. 33	Garges Fcm 31 responsable
---------------	-------------------	---------------------------

Garges Fcm 31: **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.